

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 novembre 2014

PLFR POUR 2014 - (N° 2353)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 146

présenté par
Mme Rabault

ARTICLE 21

À l'alinéa 87, substituer à la référence :

« b »

la référence :

« troisième alinéa ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel